



CONTRAT D'ENGAGEMENT
Fromages de brebis
Saison 2020



Bêlotin

*Fromage frais
nature ou aromatisé*

*Yaourt nature
ou crème de marron*

*Tomme
Tommette*

ENTRE L'ADHERENT

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE :

MAIL :

ET LE PRODUCTEUR

Noémie LACHENAL - Bergerie de l'Eolienne
 159 route de la Plaigne d'Etry
 74 440 TANINGES

Veuillez cocher le type de contrat que vous souhaitez :

CONTRAT / FORMULE	ANNUEL 15 distributions - du 19/03 au 01/10 -	SAISONNIER 8 distributions - du 25/06 au 01/10 -
Grand panier – 16 €	<input type="radio"/> 16€ x 15 distributions 240 €	<input type="radio"/> 16€ x 8 distributions 128 €
Petit panier – 8 €	<input type="radio"/> 8€ x 15 distributions 120 €	<input type="radio"/> 8€ x 8 distributions 64 €

MONTANT TOTAL : Règlement par chèque à l'ordre de « Bergerie de l'Eolienne »

Possibilité de régler en plusieurs fois. Le premier chèque est encaissé à la signature. Merci de préciser les dates d'encaissement souhaitées pour les suivants au dos de chaque chèque (maximum deux chèques en tout).

Le contrat d'engagement est à envoyer complété et signé en 3 exemplaire avec le ou les chèques pour le règlement des paniers choisis ainsi que le chèque de cotisation à l'ordre de l'association Amap'l'aneth : 12€ (cotisation unique pour la saison 2020)

À : Valérie Arnoult 68 hameaux de la Ravoire 74190 Passy e-mail : amaplaneth.fromages@gmail.com

J'ai pris connaissance de la charte d'Amap'l'aneth disponible sur le site internet : amap'l'aneth Sallanches.

Fait à

Le :

Le producteur

L'adhérent